

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO. 145 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PIIA NO. 76

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO. 145
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PIIA NO. 76

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné **QUE**:

Le conseil municipal, suite à l'adoption par résolution, à sa séance du 2 mai 2011, d'un projet de règlement intitulé « Projet de règlement no. 145 modifiant le règlement de PIIA no. 76 », tiendra une assemblée publique de consultation le 6 juin 2011 à compter de 18 h 45 à la salle du conseil, située au 745, rue Gouin, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1).

L'objet de ce projet de règlement est:

- de soumettre les bâtiments et terrains n'ayant pas ou peu d'intérêt patrimonial mais situés à l'intérieur des zones CV-1 à CV-5, Rpa-1 à Rpa-8, Cpa-1 et Cpa-2, Ppa-1 et Ppa-2 ainsi que la zone C-5 au PIIA-5

Ces bâtiments sont situés dans les zones contiguës à celles ayant un potentiel patrimonial. Leur apparence a donc un impact sur l'aspect général du secteur. Il importe donc de s'assurer que les interventions sur ceux-ci soient respectueuses du caractère patrimonial du secteur.

Ce projet contient des dispositions visant les zones CV-1 à CV-5, Rpa-1 à Rpa-8, Cpa-1 et Cpa-2, Ppa-1 et Ppa-2 ainsi que la zone C-5 de la ville de Richmond.

L'illustration du secteur concerné peut être consultée au bureau municipal sis au 745, rue Gouin, Richmond, pendant les heures habituelles d'ouverture du bureau.

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les résidents et organismes de la ville de Richmond désirant s'exprimer à ce sujet.

Donné à Richmond (Québec), ce 18^e jour de mai 2011.

Daniel Leduc,
directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à la porte de mon bureau le 18 mai 2011 et en insérant ledit dans le journal L'Étincelle circulant dans la municipalité le 18 mai 2011.

Daniel Leduc
directeur général et
secrétaire-trésorier